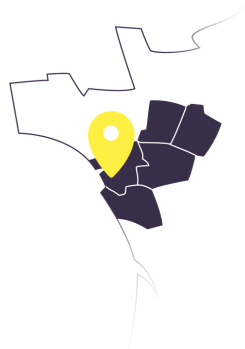


QUELLE ALTERNATIVE À L'EAU POTABLE POUR LE RINÇAGE DES NAVIRES DE PLAISANCE ?



22 nov.
09 janv.
2020

L'ENTREPRISE

La CCI Nantes St-Nazaire est le premier gestionnaire des ports de plaisance en Pays de la Loire avec 2500 emplacements sur 4 ports (Piriac-sur-Mer, la Baule-Le Pouliguen, Port d'échouage de Pornichet, le vieuxport de Pornic).

Le gestionnaire de port de plaisance est soumis à des obligations de service public. Il doit assurer la continuité du service offert, respecter l'égalité des usagers, appliquer la réglementation française et européenne. Il doit assurer la surveillance et l'entretien des équipements dont la collectivité lui a confié la gestion (et mettre les moyens répondant aux exigences du cahier des charges).

Le gestionnaire de port de plaisance perçoit des redevances en fonction des prestations offertes : amarrage, fourniture d'eau et d'électricité, sanitaires, récupération des déchets, utilisation des outillages... Depuis de nombreuses d'années, les ports de plaisance ont intégré la dimension environnementale dans une démarche de développement durable.

LA PROBLÉMATIQUE

Les points d'eau des ports de plaisance sont principalement alimentés par le réseau d'eau potable. Ces dernières années, il est fréquent de faire face à des restrictions de consommation d'eau. Durant ces périodes la vie du port est impactée car le rinçage des bateaux est interdit et donc leur entretien. Dans ce contexte, les ports de la CCI souhaitent mettre en œuvre la possibilité d'alimenter les points d'eau des aires techniques et des pontons par une ressource alternative à l'eau potable (eau de mer ou eau de pluie). Les premières réflexions liées à ce sujet, nous amène à envisager les services suivants qui seraient raccordés sur une source alternative au réseau d'eau potable :

- Installation d'un nettoyeur haute pression,
- Installation de points d'eaux sur les ponts

L'implantation des ports de plaisance permettent d'avoir accès à des sources alternatives :

- Eau de mer
- Eau de mer ainsi fait l'objet d'un traitement de désalinisation,
- Eau de pluie.

BÉNÉFICES ATTENDUS ET PERSPECTIVES EN CAS DE SUCCÈS

Nous sommes convaincus que ce type d'équipement peut-être entièrement imaginé et conçu de façon innovante par un travail de collaboration étroite entre les ports, les start-ups nautiques et les entreprises locales présentes sur le marché de la construction de navires et de la gestion des fluides.

Ce dispositif qui doit pouvoir fonctionner toute l'année permettra de garantir l'accès à un service de rinçage et nettoyage à tout moment. Il devra permettre de réduire les consommations d'eau potable dans le port et de préserver la ressource. La proposition pourra s'appuyer sur l'utilisation de l'eau de mer via un matériel adapté. Il pourra s'agir également d'un système de traitement de cette eau de mer qui permettra un usage de l'eau traitée par un matériel commun.

Cet équipement que nous envisageons de positionner sur l'aire de carénage pourra être mobile pour être utilisé en plusieurs points du port. Si le dispositif était trop encombrant, plusieurs points d'accès pourraient être disposés sur le port (pontons, cale, etc...).

Si une solution répond à nos besoins, nous équiperons les autres ports gérés par la CCI de Nantes Saint Nazaire de ce dispositif. Ces ports pourront devenir des sites de démonstration et d'essai pour l'adaptation de la solution retenue.

Cette problématique est commune à de nombreux ports et activités liées à la plaisance. Nul doute que la solution qui sera proposée pourra être installée sur d'autres infrastructures.



MODALITÉS DE COLLABORATION

Le port de Piriac sur Mer accueillera le solutionneur pour la présentation du site et des contraintes liées. La mise en œuvre de la solution se réalisera en collaboration avec les agents techniques du port qui auront en charge la mise en œuvre et l'entretien de l'équipement.